



Édition S31

Le Renard

Journal privé — Bâtiment

27/07/2026 — 02/08/2026



Urbanisme : 30 mesures qui peuvent accélérer vos projets

Le décret du 27 juillet allège plusieurs procédures pour les collectivités. Dans certains secteurs protégés, une division foncière sans travaux communs pourra, pour les demandes déposées à compter du 28 septembre 2026, relever d'une déclaration préalable plutôt que d'un permis d'aménager.





À LA UNE

Nouveau décret : des procédures d'urbanisme allégées

Publié au Journal officiel le 28 juillet, le décret n° 2026-674 du 27 juillet 2026 rassemble trente mesures de simplification. Il modifie notamment certaines règles d'urbanisme, de construction et d'environnement.

Pour les opérateurs, un changement concret concerne les lotissements en secteur protégé. Pour les demandes déposées à compter du 28 septembre 2026, ces projets ne relèveront plus automatiquement du permis d'aménager. Sans voies, espaces ou équipements communs propres au lotissement, une déclaration préalable pourra suffire.



Source : Légifrance ->

ACTUALITÉ

MaPrimeRénov' : 2,8 Md€ de travaux générés en six mois



Au 30 juin, 110 835 logements avaient été rénovés avec MaPrimeRénov', dont 41 409 rénovations d'ampleur. L'Anah indique 1,4 Md€ d'aides accordées pour 2,8 Md€ de travaux, mais un volume d'opérations d'ampleur inférieur à celui du premier semestre 2025.

Source : Anah ->

FOCUS TECHNIQUE

KP1 ajoute l'empreinte carbone directement aux devis

Le fabricant de préfabrication béton fournit désormais, avec chaque devis, le poids carbone détaillé des produits et une synthèse environnementale du projet. Les données sont calculées selon le béton, les épaisseurs, les ferraillements, l'usine et le transport, puis exploitables par les bureaux d'études.



Source : ConstructionBTP ->

EN BREF

- **Logement neuf : permis en baisse de 4,8 %**

En juin, 30 906 logements ont été autorisés. Les mises en chantier sont quasi stables à 25 666 unités.

Source : SDES ->

- **Incendies : Pro BTP déclenche des aides exceptionnelles**

Pour les entreprises sinistrées, l'organisme annonce notamment l'annulation d'un mois de cotisations et un fonds de secours de 5 M€.

Source : Batiactu ->

- **Démarchage : consentement obligatoire dès le 11 août**

Un appel commercial devra être justifié par un accord explicite et traçable du consommateur, hors contrat en cours.

Source : DGCCRF ->

CHIFFRE DE LA SEMAINE

2,8 Md€

Montant de travaux généré par MaPrimeRénov' au premier semestre 2026.

Source : Anah ->

AGENDA

- 📅 **11/08**
Démarchage : entrée en vigueur du consentement préalable.
- 📅 **14/09**
Caserne Chanzy : date limite de remise des offres.
- 📅 **05/10**
Hôpital V120 : clôture de la consultation travaux.



DOSSIER

Méga-décret : où les entreprises peuvent réellement gagner du temps

À compter du 28 septembre 2026, certains lotissements situés en secteur protégé pourront relever d'une déclaration préalable lorsqu'ils ne créent ni voies, ni espaces, ni équipements communs propres au lotissement.



Jusqu'ici, un lotissement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords d'un monument historique, dans un site classé ou en instance de classement relevait du permis d'aménager, même sans travaux communs.

Pour les demandes déposées à compter du 28 septembre 2026, le lieu du projet ne suffira plus à imposer ce permis. Le permis d'aménager restera requis si le lotissement prévoit la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots et propres au lotissement, dont la réalisation incombe au lotisseur.

En l'absence de ces éléments communs, une déclaration préalable pourra donc suffire, y compris en secteur protégé. Le dossier sera alors plus léger et le délai d'instruction de droit commun sera en principe plus court, sous réserve des consultations ou majorations propres au site.

Pour les entreprises et opérateurs, le gain sera surtout calendaire : certaines études, la commercialisation et le lancement des travaux pourront être avancés. Il faudra toutefois vérifier la qualification exacte du projet avec le service instructeur avant d'arrêter le planning et le prix.

À retenir : la réforme ne supprimera ni les protections patrimoniales ni les autorisations nécessaires aux travaux. Elle modifiera seulement la formalité applicable à certains lotissements sans équipements communs.

Source : Légifrance ->

MARCHÉ

Construction neuve : les signaux restent contrastés



Les autorisations de logements reculent de 4,8 % en juin, à 30 906 unités, après le fort rebond de mai. Sur le premier semestre, leur niveau mensuel moyen reste néanmoins supérieur de 4,3 % à celui observé sur l'ensemble de l'année 2025.

Les mises en chantier de logements sont quasi stables en juin, à 25 666 unités. Pour les locaux non résidentiels, 5,0 millions de m² ont été commencés au deuxième trimestre, soit +4,9 % sur un an. Sur douze mois, les surfaces mises en chantier progressent de 7,5 %.

Lecture pratique : le marché du logement reste irrégulier, tandis que le non-résidentiel offre un signal plus favorable aux entreprises positionnées sur le tertiaire, l'industrie et les équipements publics.

Source : SDES ->

MARCHÉS À SAISIR

1 Rénovation du bâtiment 67 - Caserne Chanzy

Lieu : Châlons-en-Champagne (51)
Travaux : rénovation, 7 lots
Lots : désamiantage, GO-VRD, charpente...
Réponse : 14/09 à 16 h

Source : BOAMP ->

2 Réhabilitation du bâtiment V120 hospitalier

Lieu : Villeneuve-de-Berg (07)
Travaux : transformation de bâtiment
Acheteur : Centre hospitalier de Valence
Réponse : 05/10 à 16 h

Source : BOAMP ->

À SURVEILLER



Démarchage téléphonique

Dès le 11 août, conserver la preuve du consentement avant tout appel commercial à un consommateur, sauf exceptions légales.



MaPrimeRénov'

Les rénovations d'ampleur reculent : surveiller le carnet de commandes et les délais Anah.



Permis de construire

Le recul de juin peut peser sur le volume de chantiers résidentiels à venir.



À RETENIR CETTE SEMAINE

- Urbanisme : déclaration préalable possible dès le 28 septembre pour certains lotissements sans équipements communs.
- MaPrimeRénov' : 2,8 Md€ de travaux générés au premier semestre.
- Locaux non résidentiels : mises en chantier en hausse de 4,9 % sur un an.



Le Renard

Journal privé — Bâtiment

Édition S31

27/07/2026 — 02/08/2026



ENTREPRISE À SUIVRE

Mecosun

Spécialiste des systèmes d'intégration photovoltaïque, Mecosun développe des ombrières de parking auto-lestées, sans fondations. La solution vise à réduire les travaux de génie civil, à accélérer la pose et à rendre les structures démontables. Adossée au groupe Rector Lesage, l'entreprise se positionne sur un marché porté par les obligations de solarisation des parkings.

[Découvrir l'entreprise ->](#)

MERCI DE VOTRE LECTURE

Nous espérons que cette édition vous a apporté des informations utiles et des perspectives concrètes pour avancer dans vos projets.



UNE ACTUALITÉ À PARTAGER ?

Vous avez un projet, une réalisation ou une information utile pour le secteur ?

ÉCRIVEZ-NOUS À CONTACT@JOURNAL-LERENARD.FR

RENDEZ-VOUS LA SEMAINE PROCHAINE
POUR UNE NOUVELLE SYNTHÈSE DU SECTEUR.

journal-lerenard.fr

